

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah

Ne laissons plus faire ! Mobilisation générale pour la libération de Georges Abdallah !

22 septembre – 22 octobre 2022 : mois international d'actions pour sa libération !

« Depuis le tout début des années 1970, la liquidation de la révolution palestinienne est à l'ordre du jour des forces impérialistes et de leurs affidés réactionnaires régionaux. Les guerres et les massacres se sont succédé depuis et les masses populaires y ont fait face avec les moyens et les capacités disponibles...bien que la révolution ait été tiraillée (elle l'est toujours aujourd'hui) entre deux pôles : l'un cherchant à tout prix les négociations et les concessions sans fin et l'autre s'attachant à la résistance par tous les moyens et particulièrement la lutte armée. D'innombrables batailles ont été livrées, certaines ont été perdues, d'autres ont été gagnées, mais dans l'ensemble et en dépit de toutes les pertes et en dépit de toutes les erreurs, les masses populaires ont pu consolider certaines réalisations dont personne ne peut aujourd'hui en contester la portée stratégique ». (Déclaration du 27 juin 2020)

Cette parole de Georges Abdallah – comme tant d'autres – résume bien à elle seule son identité politique, son parcours de lutte, ses combats avec ces innombrables batailles qu'il a menées avec les forces révolutionnaires palestiniennes et libanaises et durant toute sa vie, en faveur de la juste et légitime cause du peuple palestinien, sans concessions, sans trahisons mais bien toujours en soutien actif à « l'autre pôle » : « celui de la résistance par tous les moyens et particulièrement la lutte armée » pour la libération de la Palestine, toute la Palestine parce que « la Palestine ne peut que vaincre ! La Palestine vaincra ! » (12 octobre 2019)

Cette ligne et cette action politiques, Georges Abdallah les a toujours revendiquées, défendues, sans jamais se renier. Et alors que la justice, elle, a déjà autorisé par deux fois sa libération (en 2003 puis en 2013), c'est bien là la raison principale de l'acharnement de l'Etat français dans son refus de libérer ce résistant – lui qui selon la DST, déjà en 2007, représenterait « une menace pour la sécurité » de la France et dont « les convictions anti-impérialistes et anti-israéliennes sont restées intactes ».

Face à cette obstruction politique de l'Etat français, après 38 ans de détention et alors qu'il est libérable depuis 1999, Georges Abdallah poursuit inlassablement son combat politique alors que parallèlement la mobilisation pour sa libération s'amplifie année après année sur le plan national mais aussi à l'étranger. Ce soutien construit pas à pas se mène « dans la diversité des expressions » sur tous les fronts en exprimant notre entière solidarité avec notre camarade partout où nous sommes et inscrit sa libération « dans la dynamique globale des luttes en cours ».

Cette mobilisation a ses rendez-vous unitaires pour toujours plus coordonner la lutte et intensifier le rapport de force : le prochain est celui du « mois international d'actions pour la libération de Georges Abdallah » où durant un mois, du 22 septembre au 22 octobre 2022, nous appelons toutes les forces solidaires progressistes et révolutionnaires en France et sur le plan international à s'engager en actions contre « la politique d'anéantissement dont font l'objet les protagonistes révolutionnaires » et en l'occurrence Georges Abdallah. Partout où nous sommes, durant ce mois, ne laissons pas un espace politique vacant sans que l'exigence de la libération de notre camarade ne soit imposée à l'ordre du jour ; partout où nous sommes, durant ce mois, faisons entendre devant tous les représentants de l'Etat français (ambassades, consulats, ministères, préfectures, assemblées départementales, régionales, nationale et sénatoriale) l'impérative nécessité de faire signer par le ministre de l'Intérieur l'arrêté d'expulsion conditionnant la libération de Georges Abdallah !

Partout où nous sommes, durant ce mois, ne laissons pas un espace public libre où ne soient données à voir la situation de notre camarade et notre exigence de le voir libéré.

Que mille initiatives solidaires fleurissent, du 22 septembre au 22 octobre 2022, pour faire pression sur l'Etat français et exiger la libération de Georges Abdallah ! Que mille initiatives fleurissent durant ce mois pour que soit entendu et réalisé ce qu'il a énoncé dans sa dernière déclaration de 18 juin dernier à l'occasion de la célébration de la journée internationale du prisonnier révolutionnaire : « peut-être serait-il temps que cette journée soit destinée à interpellier et encourager les forces vives de la révolution et ses avant-gardes combattantes, afin qu'elles mettent en œuvre toutes les mesures nécessaires à l'expression pratique de la ferme détermination d'arracher nos camarades aux griffes de leurs criminels geôliers ! ».

L'acmé de cette mobilisation sera à Lannemezan la manifestation du 22 octobre 2022 à partir de 14h, pour que nous soyons toujours plus nombreux à « quelques mètres de ces abominables murs » à faire résonner, par-delà les barbelés et les miradors, l'écho de nos slogans et faire entendre à notre camarade et à ses geôliers notre détermination à ne rien lâcher jusqu'à sa libération.

ABDALLAH, ABDALLAH, TES CAMARADES SONT LÀ !

GEORGES ABDALLAH EST DE NOS LUTTES, NOUS SOMMES DE SON COMBAT !

PALESTINE VIVRA ! PALESTINE VAINCRA !

LIBERTÉ POUR GEORGES ABDALLAH !

Paris, le 5 septembre 2022

Campagne unitaire pour la libération de Georges Abdallah
campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com

Facebook : pour la libération de Georges Abdallah

Premiers signataires :

Campagne unitaire pour la libération de Georges Abdallah –
Collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah
(C.L.G.I.A) – Collectif révolutionnaire internationaliste pour

la libération des prisonniers révolutionnaires (le CRI Rouge)
– le Comité d'actions et de soutien aux luttes du peuple marocain – Comité de défense populaire de Tunisie – Car t'y es Libre (Istres) – Poitiers Palestine – Association Nationale des Communistes (ANC) – Union juive française pour la Paix (U.J.F.P) – AFPS 63 – Collectif 74 pour la libération de Georges Abdallah (Clga74) – Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires (FUIQP) – L'Union Syndicale Solidaires 31 – Le Comité Action Palestine – Couserans Palestine – International Solidarity Movement – France (ISM-France) – Nouvelle Epoque – Ligue de la Jeunesse Révolutionnaire – Jeunes révolutionnaires – Comité tunisien pour la libération de Georges Abdallah – SRI (socorro rojo internacional) – ATIK (Confédération européenne des travailleurs turcs en Europe) – UPOTUDAK (Comité international de solidarité avec les prisonniers politiques) – Plate-forme Charleroi-Palestine – l'Appel belge pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah – CAPJPO EuroPalestine – Union syndicale Solidaires – Le Collectif Palestine Vaincra – Samidoun Région Parisienne – Réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens Samidoun – Parti des Indigènes de la République (PIR) – Secours Rouge arabe – La Compagnie Jolie Môme – AFPS d'Albertville – PMN Editions – Rete dei Comunisti

<https://www.facebook.com/events/448491880579300/?ref=newsfeed>

**Solidarité avec Khalil
Awawdeh : la résistance ne**

s'emprisonne pas !

Comité Action Palestine, 18 août 2022

Khalil Awawdeh est détenu par l'entité coloniale sioniste depuis décembre 2021 sans procès ni charge contre lui. Comme lui, 670 Palestiniens sont maintenus en détention administrative. Au total, il y a actuellement 4450 résistants palestiniens dans les geôles de l'occupant. Pour protester contre sa détention arbitraire, il a entamé une grève de la faim depuis plus de 160 jours. Il est actuellement dans un état critique. Il devait être libéré dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu établi par l'intermédiaire de l'Égypte entre la Résistance palestinienne et l'entité sioniste début août. Pourtant le tribunal de l'occupant a rejeté lundi dernier l'appel pour sa libération, démontrant une fois de plus la trahison de l'ennemi.

Le combat que mène Khalil Awawdeh et sa libération exigée par la Résistance palestinienne prouvent encore une fois que la résistance des prisonniers fait partie intégrale du mouvement de libération de la Palestine. Beaucoup d'entre eux sont des responsables politiques. De ce fait, ils jouent un rôle de premier ordre dans la résistance. Les prisonniers palestiniens ne luttent pas seulement pour améliorer leurs conditions de détention, mais ils agissent également au nom de la lutte de tous les Palestiniens pour la justice et l'autodétermination. Cette résistance témoigne de l'organisation parfaite des prisonniers pendant leur incarcération, malgré la férocité du système carcéral colonial.

Une des formes majeures de résistance et de protestation dans les prisons est la grève de la faim. Souvent organisées en coordination avec des manifestations à l'extérieur, les différentes grèves de la faim se sont avérées très efficaces. Elles ont permis de gagner de nombreuses batailles pour les prisonniers et de populariser la cause palestinienne.

4 Palestinian prisoners on hunger strike behind Israeli bars



Aujourd'hui, il y a 4 prisonniers palestiniens en grève de la faim dans les geôles israéliennes

Parmi les plus importantes grève de la faim, on peut citer la grève ouverte de Asqalan (1976) qui dura 45 jours et celle de Jneid (1987) qui dura 20 jours. Les deux s'étendirent à toutes les prisons. La grève générale de 2004 dura, elle, 19 jours. Des appels à la grève générale des prisonniers sont lancés régulièrement. Le mouvement est suivi dans l'ensemble des prisons sionistes. Les prisonniers protestent, entre autres, contre les conditions inhumaines imposées à leurs familles

lors des visites, contre la suppression d'accès à des moyens d'information indépendants, pour l'autorisation de passer les examens du baccalauréat pour tous, et enfin pour le suivi régulier des prisonniers malades et gravement atteints, suite aux mauvais traitements et aux négligences médicales intentionnelles. Ces dernières années, plusieurs prisonniers en détention administrative ont, au péril de leur vie, gagné leur liberté en menant de longues grèves de la faim qui ont fait céder l'occupant.

Nous, Comité Action Palestine, apportons tout notre soutien à Khalil Awawdeh et aux prisonniers palestiniens et à leur résistance. Nous sommes porteurs de toutes leurs revendications et notamment celle de leur libération, comme celle de leur terre ! Vive la Palestine ! Force et Honneur au Peuple Palestinien !

Photos: Palestineonline <https://www.facebook.com/OnlinePalEng/>

« Les versets sataniques » et littérature impérialiste

Comité Action Palestine, 15 août 2022

Salman Rushdie, auteur des « Versets sataniques », a été agressé le 12 août dernier. Son ouvrage publié en 1988 avait été considéré comme injurieux par de nombreuses personnes, et pas uniquement dans le monde musulman. Menacé de mort par les autorités iraniennes, il a vécu sous haute protection depuis.

Pour le Comité Action Palestine, la liberté d'expression est un droit fondamental de tout être humain. On ne peut tuer la pensée en tuant celui qui en est l'auteur. Dans ce court

texte, il s'agit de contextualiser une œuvre littéraire dans le champ des rapports de forces géopolitiques de l'époque de sa parution, conçue par son auteur comme une contribution politique à ce rapport de forces.

Certains lecteurs ont dit des «Versets sataniques » que c'est un mauvais roman. Un roman craché pour provoquer. Mais pourquoi diable Salman Rushdie provoquerait-il ? Il nous semble que personne n'a souligné la naissance bourgeoise, très bourgeoise de ce mauvais écrivain. A l'époque de sa parution, la contestation islamique est portée essentiellement par les classes populaires : en Algérie, en Palestine, en Tunisie, en Indonésie et partout où il y a un musulman. Dix ans plus tôt, les classes populaires iraniennes se sont alliées à une partie de la bourgeoisie pour mettre à bas le régime dictatorial et pro-occidental du Shah. Partout prenait force une sorte de théologie de libération islamique. Depuis 1987, la révolution palestinienne prenait également un cours nouveau. Avec la première Intifada, les Palestiniens défiaient avec courage, sûrs de leurs droits, l'Etat sioniste. C'est dans ce contexte géopolitique qu'il faut mesurer la vision du monde de Salman Rushdie qui, comme la plupart des bourgeoisies des pays du Sud, singeaient la bourgeoisie occidentale et développaient un mépris de classe, voire une haine de classe déguisée en critique religieuse. En somme Salman Rushdie a fait une guerre de classe à des centaines de millions de musulmans dans le monde. A cette époque, les classes populaires avaient bien compris que les « Versets sataniques » étaient une contribution supplémentaire à cette lutte de l'Occident hégémonique contre les pays du Sud. Et comment l'Occident pouvait-il mieux agir sinon que par l'entremise de cette bourgeoisie issue de ces pays du Sud ? Et ce dernier continue encore en publiant d'autres mauvais écrivains d'origines diverses qui n'ont de cesse de s'aplatir et faire commerce ici en Occident d'une pensée anti-populaire sous prétexte de lutte contre l'intégrisme. Des vendus de classes. Quand l'Occident parle de fanatisme, il a oublié de fermer sa bouche. Il est

maître dans l'art du fanatisme et encore aujourd'hui, il persévère dans ce fanatisme de l'argent roi qui détruit hommes et nature.

Photo :
<https://www.pexels.com/fr-fr/photo/pages-sur-un-livre-ouvert-415071/>

Attaques de Gaza : le sionisme dans l'impasse

Comité Action Palestine, le 8 août 2022

Après trois jours de bombardements intenses à Gaza, faisant des dizaines de morts et des centaines de blessés, Israël s'est résolu à signer un cessez-le-feu avec le Djihad Islamique, sous l'égide de l'Egypte. La cible de ces bombardements n'était pas le Hamas, comme habituellement, mais la résistance incarnée par le Djihad Islamique. Les agressions de grande envergure se répètent de plus en plus fréquemment. La précédente a eu lieu au printemps 2021. Que signifie cette évolution militaire côté entité sioniste ? Qu'est-ce qui pousse l'Etat sioniste à montrer si souvent les muscles ? S'il lui en reste encore, il n'a plus la vitalité d'antan.

Depuis sa défaite cuisante au Liban en 2000, le mythe de l'invincibilité de l'Etat sioniste est tombé. Toutes les attaques qui ont suivi au Liban ou à Gaza se sont soldées par une succession de défaites. Si à chaque fois les forces militaires sionistes frappent fort, elles n'atteignent jamais les objectifs politiques fixés. Vendredi dernier, l'objectif était de décapiter le Djihad Islamique. L'assassinat d'un responsable et l'arrestation de plusieurs membres de cette

organisation devaient être présentés comme un trophée à une population israélienne chauffée à blanc contre les Palestiniens et demandant à être rassurée face à cette révolution palestinienne qui ne s'arrête jamais.

Mais l'Etat sioniste se berce d'illusions et avec lui, les Israéliens. Il a réussi à éliminer des résistants, mais pas la résistance. Il a tué des hommes, des femmes et des enfants, mais il a renforcé la vitalité révolutionnaire du peuple palestinien. Tant que la révolution vivra, elle trouvera des Hommes à la hauteur pour la conduire sur le chemin de la libération. L'entité coloniale a assassiné de grandes figures de la révolution, tels que Yasser Arafat ou Cheikh Yassine, mais le problème reste entier pour les sionistes.

Ces derniers font face à une équation très complexe. Échouant à défaire la résistance palestinienne, leurs faiblesses apparaissent au grand jour. Ils sont incapables de trouver un compromis durable entre forces politiques, alors que la résistance, de son côté, s'unifie en prenant son temps, parce qu'elle a le temps pour elle. Lors des attaques du mois de mai 2021, la résistance a parlé d'une seule voix : les territoires palestiniens, Gaza, Cisjordanie, Palestine de 48, se sont mobilisés pour faire face à l'énième agression contre Gaza et protester contre les expulsions des familles à Al Qods.

L'Autorité palestinienne, qui n'a d'autorité que le nom, ne parvient pas à remplir sa fonction de sous-traitant sécuritaire pour Israël. Elle est débordée par la résistance qui se renforce. En Cisjordanie, les confrontations violentes avec l'ennemi sioniste sont récurrentes. Ironie de l'Histoire, l'entité sioniste est obligée d'intervenir pour faire le boulot de l'Autorité palestinienne. Les Accords d'Oslo ne sont plus d'aucune utilité. S'ils devaient réduire à néant la volonté indestructible d'autodétermination du peuple palestinien, l'écart est grand entre les résultats escomptés et ceux obtenus. Bilan : zéro. Mais on ne repart pas de zéro. L'Histoire a nécessairement fait son travail.

La situation n'est plus celle qui a prévalu lors de la signature des Accords d'Oslo. Les leaders de la résistance ont raison de dire qu'ils font face à un ennemi stupide qui ne prend leçon de rien. Non seulement le peuple palestinien a compris, après les erreurs de certains de ses leaders, que les constances nationales doivent être défendues sous l'étendard de l'unité, mais de surcroît, toutes les villes occupées en Palestine de 48 sont à portée des missiles palestiniens. L'obsession sécuritaire des colons est mise à mal. Nulle part, ils ne se sentent désormais en sécurité. Tous les mythes et les illusions sionistes tombent sous les coups politiques et militaires de la résistance. Il ne leur reste qu'à accepter la volonté populaire palestinienne ou à fuir à l'instar du parrain américain qui, il y a peu, a fui d'Afghanistan sans demander son reste. Les défaites successives du protecteur américain ne sont pas pour rassurer la société coloniale. L'affaiblissement de la zone occidentale dans le monde contribue à désespérer les sionistes.

Cette dernière victoire qui a contraint les sionistes à signer un accord seulement trois jours après le début des hostilités va redoubler cette désespérance et donner de quoi espérer aux Palestiniens. La victoire n'est pas proche. Elle est là. Chaque petite victoire prépare la paix en Palestine. Pas de paix sans résistance armée. Force et honneur au peuple palestinien.

Macron en Afrique : les dernières gesticulations

coloniales

Dans sa tentative désespérée de défendre les intérêts du capitalisme français en Afrique, Emmanuel Macron s'est récemment illustré lors de sa « tournée africaine » par son arrogance coloniale comme tous ses prédécesseurs mais à cette différence historique près qui est de taille : la présence française en Afrique est largement contestée avec une perte d'influence jamais constatée auparavant. Ce qui donne l'impression d'un Président français qui piétine les normes diplomatiques minimales, insultant les officiels africains en les traitant d'hypocrites parce qu'ils ne s'alignent pas sur la position occidentale dans la guerre en Ukraine.

Se croyant encore à l'âge d'or du colonialisme français, Emmanuel Macron veut toujours tenir le rôle du maître sans se rendre compte du décalage historique : les Africains ont pleinement conscience des dégâts coloniaux causés par la France et, à ce titre, la détestation de ce pays est à un point culminant. Les Africains veulent définitivement s'affranchir de toute tutelle coloniale, mais Macron fait mine de ne pas savoir que l'empire français n'est plus, ni sous sa forme coloniale ni sous forme néocoloniale. Il est presque pathétique de voir le président français s'agiter ainsi dans le tourbillon violent et parfois salutaire de l'Histoire...

Alors qu'il joue le professeur de morale en Afrique, il est celui qui, le 29 juillet, recevait Mohamed Ben Salman, un dictateur qui découpe ses opposants en petits morceaux. Il est celui dont la police tue en toute impunité dans les quartiers populaires et éborgne les gilets jaunes. Il est celui qui réprime toute opinion jugée différente ou subversive et dissout les associations. Il est bien le chef d'un Etat qui a exterminé des dizaines de milliers de résistants camerounais dans les années 1960, qui a participé, au moins indirectement, au génocide des Tutsis au Rwanda, qui a orchestré l'assassinat de dizaines de militants de l'autodétermination des peuples

dont Thomas Sankara. Encore aujourd'hui l'Etat français massacre à l'arme lourde les manifestants africains qui dénoncent leurs dirigeants sous tutelle française, bombarde les opposants au dictateur tchadien.

S'il y a hypocrisie, ce serait sans conteste celle du président français. Cette arrogance de plus en plus décomplexée, c'est celle d'une puissance coloniale en déclin rapide qui ne veut et ne peut lâcher son influence. Car elle a largement forgé sa puissance économique et sa prospérité sur le pillage du continent africain. Mais aujourd'hui, les intérêts du capitalisme français sont en Afrique partout ébranlés, ses entreprises ciblées par une population locale consciente politiquement, sa présence militaire contestée.

Objet de rejet et humiliée au Mali où l'armée française doit déguerpir sous la pression de la rue, la France n'a plus qu'une option face à cette perte de légitimité : la violence comme lors du meurtre de trois manifestants au Niger fin novembre 2021, lors du passage d'un convoi de l'opération « Barkhane » bloqué de nombreux jours au Burkina Faso par une jeunesse révoltée par les méfaits coloniaux de la France.

La comédie du « racisme anti-blanc » ne trompe personne : les peuples africains rejettent des relations d'échanges au seul bénéfice de la France. Les gesticulations arrogantes sous le régime macroniste sont une maladie du colonialisme en décomposition accélérée à laquelle nous assistons aujourd'hui. Sous couvert d'une pseudo « lutte contre le terrorisme », il s'agit en réalité de préserver les intérêts français au détriment des peuples africains en fournissant les outils de répression à des dirigeants africains collaborationnistes et sans légitimité populaire.

Que cela soit en France, en Afrique ou en Palestine, Emmanuel Macron et ses fidèles alliés combattent, en vain, la révolution en cours contre l'ordre colonial et capitaliste. Le chef de l'Etat français peut insulter les gens, mais pas

l'Histoire.

Comité Action Palestine, 5 août 2022

L'expulsion de l'imam Hassan Iquioussen : l'extrême droite est au pouvoir !

Le 28 juillet le ministre de l'intérieur annonce que l'imam Hassan Iquioussen sera expulsé sans autre forme de procès. Rien d'étonnant dans les circonstances actuelles où la répression politique s'intensifie dans le contexte d'une crise économique qui s'aggrave et annonce des troubles et des violences politiques certains. Mais comme dans toute crise, il faut savoir faire diversion et surtout savoir concurrencer son adversaire politique d'extrême droite. Et en matière de pratiques politiques d'extrême droite le pouvoir actuel a quelques ressources.

Depuis le discours d'Emmanuel Macron aux Mureaux sur le « séparatisme islamiste », le rouleau compresseur de l'islamophobie est remis en marche dans la pure tradition coloniale et raciste à la française. La « loi séparatisme » est une injonction venue d'en haut et somme tous les musulmans d'accepter leur subordination à une lecture religieuse définie par le pouvoir. L'Etat laïc endosse les habits du théologien : il administre la sphère religieuse musulmane en imposant les règles d'organisation du culte, la tenue vestimentaire, les porte-paroles légitimes et les théologiens solubles dans la République. De ce point de vue, il agit comme les dictatures du monde arabe. Contrôler le religieux pour contrôler le peuple. L'Etat laïc français fait dans le trafic d'opium du peuple.

Selon E. Macron, la loi « séparatisme » doit « conforter les principes républicains », mais en réalité elle traduit le souhait de l'Etat d'émanciper les musulmans malgré eux, sans eux et surtout contre eux. La France n'a pas rompu avec son histoire. L'assimilationnisme colonial est toujours de rigueur. Et l'arbitraire aussi : fermeture de lieux de culte et d'établissements scolaires, perquisitions humiliantes, enfants en garde à vue pour apologie du terrorisme présumée, etc. La répression est aveugle. Les musulmans, hommes, femmes, enfants, sont traités sans ménagement et désignés comme l'ennemi intérieur. Ils sont soumis à un état d'exception islamophobe.

En expulsant l'imam Hassan Iquioussen alors que celui-ci n'a jamais été ni jugé ni condamné pour les propos reprochés par le ministre de l'Intérieur, l'Etat français a franchi une nouvelle étape. L'arbitraire et le bon vouloir du prince peuvent frapper n'importe qui et à n'importe quel moment. Cet arbitraire révèle en réalité une évolution de l'Etat vers des formes dictatoriales plus directes qui ne visent pas seulement les musulmans. En témoignent les nombreuses dissolutions d'associations en vertu de cette loi séparatisme ». L'Etat sous Emmanuel Macron ne tolère plus l'exercice du jugement critique contre l'idéologie dominante. Critiquer la police, le sionisme ou l'islamophobie est criminel. La liberté d'expression devient criminelle. Cela a un nom : la dictature !

L'Etat français jette la suspicion sur les musulmans en France, mais il entretient de très bonnes relations avec les Etats musulmans qui n'hésitent pas à financer et promouvoir le terrorisme sous toutes ses formes contre les peuples. Business is business, on ferme les yeux sur les crimes commis par l'Arabie Saoudite dont le dirigeant n'hésite pas à découper en morceaux un opposant ou à massacrer le peuple yéménite... avec des armes françaises.

On reçoit un Ben Salmane dont les mains sont tachées de sang mais on expulse un imam à qui la justice n'a rien reproché ! La dictature de l'argent et des affaires a toujours existé

mais aujourd'hui elle s'exerce de manière plus officielle.

Le Comité Action Palestine condamne l'expulsion de l'imam Hassan Iquioussen et réaffirme que le principe de la liberté d'expression est un droit inaliénable de l'individu.

4 août 2022

« Pas nécessaire d'être juif pour être sioniste »

Comité Action Palestine, 20 juillet 2022

Joe Biden, l'actuel président des Etats Unis, vient de terminer sa première visite en Palestine depuis son élection, visite pendant laquelle il a successivement rencontré Yaïr Lapid, le premier ministre de l'entité coloniale et Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne.

Décevant ceux qui avaient imaginé une possible inflexion de la politique américaine au Proche Orient après l'ère Trump, il a mis les choses au clair dès son arrivée, en ré-affirmant son adhésion pleine et entière au sionisme et en déclarant « qu'il n'est pas nécessaire d'être juif pour être sioniste ».

Formule claire et limpide donnant une fois de plus raison au Comité Action Palestine qui énonce dans ses principes fondateurs que tous ceux qui soutiennent et collaborent à la politique coloniale juive en Palestine sont sionistes, quelle que soit leur religion, nationalité et appartenance politique.

Lors de l'élection de Biden en 2020, le Comité Action Palestine titrait « Le nouveau Président américain : Israël d'abord ! ». Il soulignait que le processus colonial se

poursuit depuis plus de 70 ans avec le soutien de la Maison blanche et que les Palestiniens savent bien qu'il n'y avait rien à attendre de l'administration américaine.

Hormis ce point et quelques lapsus troublants, Joe Biden est surtout venu rappeler à ceux qui voulaient l'entendre : « Israël toujours ! ». Ses déclarations étaient sans nul doute destinées à redonner le moral aux colons et aux dirigeants sionistes après les nombreux actes de résistance des Palestiniens au printemps 2022. Ses propos sur le déploiement de la 4G à Gaza et en Cisjordanie traduisent avant tout l'immense mépris envers les Palestiniens, de ceux qui se considèrent comme les maîtres du monde.

Les présidents américains peuvent se succéder, le peuple palestinien n'est pas dupe et sait que seule la lutte paye. Il libérera sa terre du joug colonial tôt ou tard. La Palestine est et demeurera une terre arabe !

Photo : Carlos Latuff
<https://twitter.com/latuffcartoons/status/1392611607327424512>

Violences policières : la justice contre le peuple

Comité Action Palestine, 2 juillet 2022

A l'occasion du procès de trois policiers inculpés d'homicide involontaire dans le meurtre d'Amadou Koumé en 2015, qui succomba d'une « asphyxie mécanique lente » des suites d'une clé d'étranglement, le Comité Action Palestine revient dans ce court article sur cette violence d'Etat qui frappe depuis trop longtemps les classes populaires. La violence policière est

l'ultime recours d'une société qui cherche à maintenir un ordre social injuste. Face à cette injustice républicaine, il ne reste qu'une seule voie : la mobilisation de tous les concernés pour résister à l'oppression.

Au tribunal de Paris, ce 28 juin 2022, c'est le deuxième jour du procès de trois policiers jugés pour « homicide involontaire. La victime : Amadou Koumé. L'avocat de ce dernier pose une question simple et précise : pourquoi aucun geste de premier secours n'a été réalisé alors que la victime était inconsciente ? Le policier ayant constaté le premier l'absence de pouls chez Amadou Koumé répond : « *mes collègues ont pensé que c'était du bluff* » ! S'il n'y avait pas de victime dans cette histoire, on aurait mis cette réponse sur le compte de la bêtise policière et ri au dépend de cette bande des gardiens de l'ordre. Mais Amadou a été abandonné, agonisant de nombreuses minutes sans que le SAMU soit appelé, sans le moindre geste de secours porté. Et dans ces circonstances, le juge d'instruction n'a pas considéré nécessaire de poursuivre les policiers pour « non-assistance à personne en danger ». Traduction : un Arabe ou un Noir inconscient et sans pouls est un bluffeur jusqu'à preuve du contraire. Circulez y'a rien à voir. Rappelons qu'Amadou, étranglé par la police pendant plus de six minutes, a été asphyxié jusqu'à la mort, lors d'une intervention dans un bar où 16 policiers ont voulu maîtriser un homme noir en grande détresse psychologique en raison de problèmes de santé connus. Amadou Koumé n'a, à aucun moment, présenté de geste ou parole violents envers les personnes présentes au bar ce jour-là. Le bon sens aurait voulu qu'on appelle des médecins ou les pompiers. Là où la crise psychotique du bourgeois dépressif conduit à une prise en charge médicale, les classes populaires ont droit à la clé d'étranglement. Police républicaine ? Justice dites-vous ? Ces pratiques brutales, présentées comme exceptionnelles, sont pourtant subies au quotidien par les jeunes des quartiers populaires.

Amadou vient rejoindre la liste déjà longue des victimes de violences policières. Comme tant d'autres avant lui, il a été victime deux fois de la violence d'Etat : une première fois de la part de la police, une deuxième fois de la part de la justice. Cette violence s'abat sans pitié sur les habitants des quartiers populaires, une population pauvre et issue des anciennes colonies françaises. Le racisme d'Etat tue dans les quartiers populaires, tue des Noirs et des Arabes, tue sans espoir de justice pour les victimes et leurs familles qui expérimentent depuis trop longtemps ce fruit pourri de l'histoire coloniale : l'Apartheid à la française. Ce legs colonial d'une discrimination dans tous les domaines, avec sa violence policière raciste, sa justice raciste, son école raciste, son embauche raciste, ses contrôles au faciès, persistera tant que ces populations seront assignées à des conditions sociales d'indignité et de pauvreté dans lesquelles cette société capitaliste a plongé des millions de personnes.

La violence économique et la violence policière sont intimement liées, les gilets jaunes en ont fait les frais. L'usage de la force contre la masse populaire a agi comme un révélateur sur le système dont le réflexe premier est de préserver les intérêts des puissants qui contrôlent, à travers le président Macron, tous les leviers de la domination politique. La lutte des gilets jaunes a déchiré le voile démocratique pour laisser apparaître au grand jour ce visage familier bien connu des habitants des quartiers populaires, invisibilisé par des médias inféodés au puissant : le visage froid de la dictature de la matraque et du LBD qui gouverne sans le peuple et contre le peuple. Ce dernier ne s'y trompe pas en désertant massivement les bureaux de vote.

Il faut saluer le combat acharné de ces familles, parfois regroupées en collectif, qui, depuis de nombreuses années, apportent une aide inestimable aux victimes et à leurs proches afin notamment de surmonter la bataille juridique, étape primordiale dans le travail de deuil et de reconstruction.

Pourtant après des années de lutte judiciaire, il faut regarder la vérité en face : a-t-on déjà vu un seul cas où une victime de violence policière a réellement obtenu justice dans les tribunaux ? A la hauteur du crime commis ? Les violences policières ont-elles diminuées en France ? Est-ce normal de devoir combattre pour obtenir un procès là où le non-lieu est la norme ?

A quoi mène aujourd'hui en France un tir meurtrier dans le dos par la police ? Cinq ans de sursis sans licenciement et une promotion en tant que délégué syndical. Une police en roue libre qui n'hésite plus à tirer au moindre « refus d'obtempérer » dans une quasi-impunité. Des gilets jaunes qui vont en prison pour dégradation matérielle tandis que les éborgneurs et meurtriers ne sont pas inquiétés. Et c'est normal : les policiers sont les gardiens de l'ordre, celui d'une république bourgeoise qui ne tient que par l'usage de la force « disproportionnée ».

Si donc les classes populaires n'obtiennent jamais gain de cause devant les tribunaux, à qui et à quoi sert donc cette justice ? Forte avec les faibles mais faible avec les forts, la justice a la main lourde avec le peuple, mais légère avec les policiers, les agents de la BAC, les Benalla, Balkany, Guéant et autres escrocs de la république. La justice est clémentine, quand elle ne ferme pas les yeux, avec LVMH, McDonald et les grands groupes capitalistes qui utilisent l'argent volé aux travailleurs pour éviter les procès. La justice ne pèse rien non plus devant les marchands d'armes et responsables politiques du massacre au Yémen, en Irak et ailleurs. Où est la justice quand le petit dealer se fait défoncer tandis qu'on déroule le tapis rouge à l'industrie du tabac responsable de millions de morts chaque année ? A quoi sert la justice si ce n'est protéger les dominants et leurs supplétifs, tandis qu'elle criminalise les opprimés ?

Les décisions de la justice républicaine pourraient se résumer ainsi : les petits voleurs vont en prison tandis que les

grands escrocs du parlement et de la bourse de Paris se retrouvent au Fouquet's.

L'Etat déploie davantage de violence parce qu'il est incapable de donner une réponse sociale, incapable de satisfaire l'aspiration des classes populaires à vivre dans des conditions dignes. Cette violence d'Etat est alors un mode de gestion de l'ordre social, où chacun doit rester à sa place, aussi injuste soit elle. La violence policière et l'impunité qui l'accompagne n'est que le résultat logique de la violence sociale, de cet Etat qui doit maintenir à n'importe quel prix le profit d'une poignée d'individus au dépend d'une majorité d'opprimés, de travailleurs exploités, « ceux qui ne sont rien » victimes des « eaux glacées de l'égoïsme de classe ».

C'est une faillite de civilisation qu'Aimé Césaire résumait ainsi : *« Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde ».*

Justice de classe, justice raciste et coloniale ! De même que les Palestiniens n'obtiendront jamais justice devant les tribunaux de l'occupant, les classes populaires en France n'obtiendront jamais gain de cause devant l'injustice républicaine. Les tribunaux, le gouvernement Macron, ces opportunistes parlementaires ne sont qu'une clownesque et tragique incarnation des intérêts de la classe des possédants. La police républicaine apparaît alors sous les traits d'une milice aux ordres de cette minorité bourgeoise dont le moteur est le profit et rien d'autre. Tenter de nier cette réalité ne changera rien au fait que demain, des pauvres, des Arabes, des Noirs seront tués en toute impunité, encore et encore par la police républicaine, et méprisés par l'injustice républicaine.

Le Comité Action Palestine dénonce la violence d'Etat qui n'a

d'autre objectif que de maintenir l'ordre social. Face à cette injustice républicaine, il ne reste qu'une seule voie : la mobilisation de tous les concernés pour résister à l'oppression.

La répression d'Etat et l'arme de la dissolution : Les enseignements politiques de la victoire du Comité Action Palestine au Conseil d'Etat

La répression d'Etat et l'arme de la dissolution :

Les enseignements politiques de la victoire du Comité Action Palestine au Conseil d'Etat

Après la suspension par le conseil d'Etat du décret de dissolution du Comité Action Palestine, nous avons jugé utile et nécessaire d'échanger avec les militants de la cause des exploités et des opprimés sur les premiers enseignements à tirer de notre lutte victorieuse au Conseil d'Etat afin de faire collectivement face à la répression.

L'Etat français, incarné par Macron, dans sa phase impérialiste pourrissante, est en crise et tout ce qui n'est

pas conforme à la pseudo « vision républicaine » est relégué au rang de terroriste, de séparatiste ou d'antisémite. Dans ce système capitaliste en crise de légitimité, chaque jour la paupérisation et l'exploitation jettent des milliers de gens aux marges de la société. Ici en France il faut faire taire toute voix critique, toute résistance, et partout dans le monde soutenir les alliés comme l'entité sioniste qui subit les assauts victorieux de la résistance populaire. Lorsque le capitalisme perd la capacité à justifier auprès des peuples la loi arbitraire et irrationnelle du profit et de l'enrichissement de quelques-uns, lorsque le racisme et l'islamophobie ne suffisent plus à justifier l'ordre social injuste, le pouvoir politique se crispe et tape sur les récalcitrants. La police apparaît pour ce qu'elle est : au service de la République bourgeoise qui gouverne sans le peuple et contre le peuple.

En raison de cette instabilité du système, le pouvoir utilise abondamment la dissolution en criminalisant l'action militante. La répression du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien témoigne de l'alignement sioniste du système politique en France et de l'inquiétude existentielle de l'entité sioniste face à une résistance palestinienne chaque jour plus déterminée et plus unifiée. Ce fait rend plus que jamais nécessaire de porter haut et fort les revendications du peuple et des principales organisations de la résistance palestinienne.

A l'occasion de ce débat public, le Comité Action Palestine vous propose dans un premier temps de partager les premiers enseignements de sa lutte victorieuse au Conseil d'Etat contre le gouvernement qui amalgame intentionnellement solidarité avec le peuple palestinien, terrorisme et antisémitisme.

La tentative de dissolution du Comité Action Palestine est à replacer dans le cadre plus large d'une répression tous azimuts et généralisée. La violence d'Etat et policière s'abat sur les quartiers populaires. Elle a été implacable avec les

gilets jaunes, mutilés, emprisonnés, humiliés. Elle est implacable avec tous les militants épris de justice et d'égalité. Il s'agira aussi, dans un second temps, d'échanger autour de la nécessité de s'organiser collectivement pour faire face à cette offensive réactionnaire et liberticide : comment s'organiser pour résister à la violence d'Etat ? Comment les militants pourraient unir leurs forces pour porter la voix des opprimés ici et partout dans le monde, et en particulier en Palestine ?

Nous, Comité Action Palestine, avec l'appui de la Campagne unitaire pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, vous attendons pour des échanges politiques fraternels et sincères pour promouvoir la cause des peuples.

« Seule la lutte libère ». Thomas Sankara

Des enfants en prison

Ahmad Manasra avait 13 ans lorsqu'il a été emprisonné par les sionistes. Il en a 20 aujourd'hui. Suite aux tortures qu'il a subies, son état de santé est très dégradé et il est en isolement depuis plusieurs mois. L'audience pour sa libération anticipée en raison de son état de santé a eu lieu en juin, mais aucune décision n'a encore été prononcée. La situation de Ahmad Manasra incarne la barbarie sioniste. Il doit être libéré comme tous les enfants palestiniens en prison et tous les autres résistants palestiniens !

En son honneur, le Comité Action Palestine publie ce texte adapté du Calendrier Palestine Libre 2011 « les Combattants de la Liberté »

Ils sont l'Intifada, le symbole de la Résistance

palestinienne, ils sont ceux qui affrontent les chars avec des pierres, ils sont le courage et l'avenir de la Palestine.

Pour briser toute volonté de résistance, l'occupant sioniste ne fait aucun cas de l'âge du résistant palestinien et s'attaque aussi aux enfants avec la brutalité habituelle du colonisateur.

Depuis 2000, l'armée israélienne a kidnappé plus de 12000 enfants, filles et garçons, dont certains n'avaient pas 12 ans. En juin 2022, il y a 170 enfants prisonniers dans les geôles sionistes.

Les enfants palestiniens sont arrêtés dans la rue, sur le chemin de l'école, d'autres enlevés en pleine nuit dans la maison familiale, sortis de leurs lits par les soldats d'occupation et emmenés yeux bandés et pieds et poings liés le plus souvent loin de leur domicile. Les familles doivent les chercher pendant des jours et des semaines avant de savoir où ils ont été amenés. Certains sont poursuivis devant les tribunaux militaires, d'autres restent en détention administrative. Les enfants sont enfermés dans les mêmes prisons que les adultes, la plupart à Ofer, Magiddo et Hasharron-Telmond. Il est régulièrement fait état d'agressions ou de menaces d'agressions sexuelles au cours des interrogatoires à l'encontre des enfants palestiniens de la part de soldats ou de policiers israéliens. Les enfants témoignent aussi de tortures à l'électricité et des mêmes autres types de tortures auxquelles sont soumis les adultes. Ils sont interrogés en l'absence totale d'avocats, ni même de membres de leur famille. Il s'agit la plupart du temps de leur faire avouer avoir jeté des pierres sur les véhicules des colons, le jet de pierre peut être puni de 20 ans de prison (ordre militaire 378).

S'il y avait encore le moindre doute, la question des enfants palestiniens enfermés dans les geôles sionistes est une preuve irréfutable que le soi-disant droit international n'est que

le droit des dominants.

A travers l'emprisonnement de l'enfant, l'objectif du colonisateur est de s'attaquer aux forces vives de la société palestinienne.

Mais l'objectif sioniste est très loin d'être atteint. Né au cœur d'un système d'oppression, l'enfant palestinien fait l'apprentissage de la Résistance. En prison, il côtoie ses aînés qui lui transmettront leur expérience pour défendre la cause d'une Palestine arabe.

Photo: Palestine online